

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5258 - MERCREDI 28 OCTOBRE 2026

BRÉSIL

Le président congolais félicite son homologue brésilien pour sa réélection

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a adressé ses félicitations à son homologue brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, réélu à la tête de son pays pour un nouveau mandat. « Le peuple brésilien a opté pour la continuité dans la stabilité, en défendant la démocratie, la souveraineté nationale et

l'urgence climatique. Je vous adresse donc, au nom du peuple congolais et en mon nom personnel, toutes mes félicitations », a écrit le chef de l'Etat congolais sur X.com.

Page 16

INVESTISSEMENT

Le Congo met en relief son potentiel économique à Doha



Le vice-Premier ministre Jean Jacques Bouya à la table ronde « Investir en Afrique »

Invitée au Forum mondial de l'investissement de Doha au Qatar, où elle est représentée par le vice-Premier ministre, Jean

Jacques Bouya, la République du Congo entend promouvoir son potentiel économique pour mobiliser davantage des capitaux en vue de développer des partenariats susceptibles de favoriser l'industrialisation du pays.

Selon le vice-Premier ministre qui participait à la table ronde « Investir en Afrique », le continent ne doit plus se contenter d'exporter ses matières premières pour importer les produits transformés à des coûts très élevés.

Page 7

FORUM DES MÉDIAS

La Russie consolide son partenariat médiatique avec l'Afrique



Maria Zakharova lors de la rencontre

À travers sa principale agence de presse Tass et d'autres organes comme Sputnik et RT, la Russie continue de consolider sa présence sur le continent africain grâce aux partenariats conclus avec une quarantaine de pays africains.

Au cours d'une conférence de presse avec des responsables des médias africains, le 27 octobre à Moscou, en marge du sommet

Russie-Afrique, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a indiqué que son pays entend consolider le dialogue établi entre les parties afin de mieux affronter les défis communs parmi lesquels figurent entre autres la sécurité des États, le terrorisme, le trafic de drogues, la cybercriminalité.

Page 16

CRISE DE CARBURANT

Les réseaux télécoms fortement impactés

La pénurie du carburant, notamment du gasoil, asphyxie l'économie nationale. Le manque de produit n'épargne pas le secteur des télécommunications qui ne peuvent faire tourner les groupes électrogènes avec pour conséquences le vacillement des réseaux mobiles et de l'internet.

Dans un communiqué publié le 27 octobre, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques qui rappelle que l'énergie est indispensable au bon fonctionnement des infrastructures de télécommunications tire la sonnette d'alarme et dresse un constat sans fard.

Page 5



Éditorial

À pérenniser

Page 2

ÉDITORIAL

À pérenniser

Le concours « Ma thèse en 180 secondes » a révélé ses lauréats de cette année. Trois femmes et un homme, tous des doctorants des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N’Guesso, partenaires de l’Agence universitaire de la francophonie porteuse de l’initiative. Ils ont présenté leurs travaux de recherche en trois minutes, soit 180 secondes tel que le prévoient les règles du jeu.

À dire vrai, cet exercice de communication scientifique ne vise pas seulement à faire court. Il obéit également à la nécessité de montrer que la recherche scientifique ne doit pas seulement être menée, mais aussi et surtout être vulgarisée, valorisée, transformée en solutions utiles et pérennes susceptibles de répondre aux défis de développement auxquels le Congo est confronté.

Les étudiants-chercheurs se présentent à ce concours comme des hommes et des femmes capables d’innover et de contribuer au développement. Derrière une thèse, en effet, il n’y a pas qu’une problématique à décortiquer scientifiquement. Il y a surtout une ou des solutions pratiques aux problèmes existentiels dans différents domaines.

Dès lors, ce concours mérite d’être pérennisé et des initiatives similaires multipliées pour valoriser les résultats de la recherche scientifique et de l’innovation, développer une culture de transfert des connaissances dans le sens de ce que l’Unesco appelle la science ouverte.

Les Dépêches de Brazzaville

UDH-YUKI

Madibou réaffirme son soutien à Joseph Badiabio

Les militants et sympathisants de l’Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) du 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou, ont réaffirmé, le 25 octobre, leur soutien au président national du parti, Joseph Badiabio.



Joseph Badiabio posant avec un échantillon des responsables de l’UDH-Yuki Madibou/Adiac

Dans une déclaration rendue publique à l’occasion de la cérémonie de congratulation des responsables des structures intermédiaires du 8^e arrondissement, les membres de l’UDH-Yuki ont appelé à la vigilance. Ils ont également dénoncé, dans cette « mise au point », les agissements de certains cadres visant à déstabiliser le parti. « Nous assistons aux manœuvres de certains acteurs qui cherchent à entraver le bon fonctionnement de notre formation, en l’entraînant dans une dynamique dissidente. Face à cette situation, nous appelons les militants et sympathisants de Madibou à faire preuve de discernement, de responsabilité et de vigilance, afin de ne pas se laisser entraîner dans les débats de nature à fragiliser l’unité du parti », a invité le président de l’UDH-Yuki Madibou, Eudes Bassinga.

Condamnant les propos du coordonnateur du parti à Brazzaville, Joseph Mpouo, qui appelait récemment à la convocation d’un « congrès extraordinaire unitaire et sans inclusive », l’UDH-Yuki Madibou lui a demandé, par ailleurs, de se ressaisir dans un délai de 72 heures et de s’abstenir de toute initiative de nature à déstabiliser le parti. « En conséquence, nous réitérons notre fidélité indéfectible à l’honorable Joseph Badiabio, président national de l’UDH-Yuki, et réaffirmons notre engagement à œuvrer pour le rayonnement de notre formation. Madibou demeure un bastion électoral de l’UDH-Yuki, et ses instances intermédiaires resteront vigilantes face à d’autres tentatives de déstabilisation », a-t-il martelé.

Congratulant, de son côté, les responsables des structures intermédiaires de Madibou, le président national de l’UDH-Yuki a indiqué que les heureux récipiendaires méritent cette marque de confiance. Selon Joseph Badiabio, être responsable d’une structure ne doit pas être perçu comme un titre honorifique, mais plutôt une charge, un devoir et une lourde responsabilité devant la base et l’histoire du parti. « Je vous rappelle que nous sommes à une période très cruciale, où l’UDH-Yuki doit se préparer pour participer aux élections législatives et locales, dans le strict respect des institutions et des textes en vigueur et en appelant à des scrutins apaisés, transparents et crédibles. Pour ce faire, plusieurs exigences s’imposent à nous, suivant le niveau de responsabilité de chacun. Vous avez donc un rôle important à jouer dans ce processus électoral », a-t-il précisé.

En effet, les nouveaux promus ont pour missions, entre autres, de poursuivre la mise en place des structures de base et d’opérer le choix des candidats. Concernant les candi-

dates aux prochaines élections législatives, il a précisé que le parti présentera des cadres intègres et crédibles, reconnus pour leur probité et leur engagement. Les critères de sélection ont été, a indiqué Joseph Badiabio, vulgarisés par la Commission nationale d’investiture, sur la base d’un acte pris en réunion du bureau politique. « Nous irons vers nos compatriotes avec un programme concret, axé sur la défense des intérêts du peuple en matière de l’éducation, de la santé, de l’emploi des jeunes, de l’eau, de l’électricité et la restauration de la dignité de chaque citoyen », a-t-il expliqué.

S’agissant des élections locales, l’UDH-Yuki produira, a-t-il annoncé, des listes des candidats selon les dispositions de la loi en vigueur. Aux cadres et militants du parti, même ceux qui s’y sont éloignés, il a dit que la porte « reste ouverte ; mais elle n’est pas battante non plus ». Quant à ceux qu’il considère comme des « détracteurs », Joseph Badiabio a rappelé qu’il a toujours accepté la critique légitime et démocrate, mais ne va pas tolérer l’injure et la calomnie. Pour lui, l’UDH-Yuki a une histoire commune : un parti de l’opposition politique congolaise qui compte sur l’échiquier national. De ce fait, ses cadres et sympathisants doivent faire preuve de fidélité et de loyauté à transformer leurs aspirations en victoire électorale.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIACTV

Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d’agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Illoki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIACTV

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l’Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

DEVOIR DE MÉMOIRE

Brazzaville, capitale de la France libre, célébrée à Bondy

Une conférence-débat consacrée au rôle historique de Brazzaville pendant la Seconde Guerre mondiale s'est tenue, le 24 octobre, à l'Espace Chauzy, à Bondy, en région parisienne. Organisée par les associations Bondy populaire, représentée par Magid Tabouri, et le Rassemblement des Congolais de Bondy, présidé par Roseline Morelli, adjointe au maire, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la commémoration du 86^e anniversaire du Manifeste de Brazzaville, célébré le 27 octobre.

L'événement s'est déroulé en présence du maire de Bondy, Stephen Hervé; du ministre-conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, représentant l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada; ainsi que de la présidente de l'Association des étudiants congolais de France, Propice Ndzolo.

Au centre des échanges, le rôle de Brazzaville comme point d'appui de la France libre après la défaite française de 1940. Le sociologue et chercheur, le Pr Brice Arsène Mankou, animateur de la conférence, a invité les participants à revisiter cette page de l'histoire, notamment à travers le thème « Brazzaville, un territoire français à part entière et non entièrement à part ».

Dans son allocution d'ouverture, le maire de Bondy a salué une initiative culturelle et citoyenne contribuant à enrichir le devoir de mémoire au sein de sa commune. Il a insisté sur la nécessité de transmettre ces événements aux jeunes générations afin de renforcer les liens interculturels et de favoriser une meilleure compréhension de l'histoire partagée entre la France et le Congo. Prenant la parole à son tour, Armand Rémy Balloud-Tabawé a souligné la profondeur des relations historiques, diplomatiques et humaines entre Brazzaville et Paris. Il a rappelé la place qu'occupent les rives du fleuve Congo dans l'histoire contemporaine de

la France, tout en saluant le rôle joué par Radio Brazzaville dans cette mémoire commune. « *Il est important de transmettre cette mémoire aux nouvelles générations, car l'avenir appartient à la jeunesse. C'est à elle que doit revenir cet héritage, afin d'assurer la relève de demain* », a-t-il souligné.

Dans son exposé, le Pr Brice Arsène Mankou a mis en lumière la portée politique et institutionnelle de Brazzaville durant la Seconde Guerre mondiale. Alors que la France métropolitaine était sous occupation allemande et que le régime de Vichy s'était installé, Brazzaville devint un centre majeur de la France libre sous l'impulsion du général Charles de Gaulle.

Le conférencier s'est notamment appuyé sur le Manifeste de Brazzaville, publié le 27 octobre 1940, ainsi que sur la création du Conseil de défense de l'Empire, pour illustrer le rôle joué par la capitale congolaise dans l'organisation de la résistance extérieure française. Selon lui, cette contribution demeure insuffisamment mise en valeur dans la mémoire collective et mérite une place plus importante dans les programmes scolaires et l'espace public français.

L'intervention a également porté sur la participation de la population africaine à l'effort de guerre. Les soldats africains et la population locale de l'Afrique



Vue partielle de la salle lors de la conférence Brazzaville capitale de la France libre -Bondy, Octobre 2026/DR

équatoriale française ont apporté un soutien humain, militaire et logistique déterminant. Pour le chercheur, cette contribution doit être reconnue pleinement, au-delà des représentations historiques qui ont longtemps relégué l'engagement africain au second plan.

À travers cette conférence, organisée dans le cadre d'un cycle itinérant, le Pr Brice Arsène Mankou entend promouvoir une meilleure connaissance de l'histoire franco-congolaise, sensibi-

liser la jeunesse et contribuer au renforcement du vivre-ensemble autour d'une mémoire commune. Il a notamment plaidé pour l'élaboration d'un projet de loi visant à reconnaître le 27 octobre comme une date majeure de l'histoire de la France libre, au même titre que l'appel du 18 juin 1940. Il a également préconisé l'intégration plus approfondie de cette mémoire partagée dans l'enseignement de l'histoire en France.

La rencontre s'est achevée par un échange avec le public, qui a témoi-

gné de son intérêt pour cette page de l'histoire. Les discussions ont souligné la nécessité de poursuivre les initiatives de transmission mémorielle et de reconnaître la place de Brazzaville dans l'histoire de la Résistance française.

Cette démarche fait écho à la visite du président français, Emmanuel Macron, à Brazzaville, le 3 mars 2023, au cours de laquelle la question de la création d'un mémorial dans la capitale congolaise avait été évoquée.

Marie Alfred Ngoma

ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission Ecofin s'imprègne du rapport de la Cour des comptes

La Cour des comptes et de discipline budgétaire a présenté, le 26 octobre, à la commission Economie, Finances et Contrôle de l'exécution du budget (Ecofin) de l'Assemblée nationale, son rapport annuel du budget de l'Etat, exercice 2025.

Devant les députés membres de la commission Ecofin présidée par Maurice Mavoungou, le rapporteur de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Emmanuel Kamba, a présenté les constatations et les recommandations formulées à l'endroit du gouvernement et du Parlement. « *Nous avons échangé sur le budget de l'Etat, exercice 2025, qui a été exécuté par le gouvernement dans de très bonnes conditions. Nous avons*

eu de bons échanges avec la commission Economie et Finances de l'Assemblée nationale sur le budget général en termes de recettes, de dépenses et de la dette », a expliqué Emmanuel Kamba à la presse, précisant que les deux parties ont eu une compréhension mutuelle.

Le président de la commission Ecofin a, de son côté, rappelé que cette audition s'inscrivait dans le cadre des missions dévolues à ces deux institutions. Se-

lon Maurice Mavoungou, la Cour des comptes et de discipline budgétaire a, entre autres missions, la production d'un rapport annuel sur l'exécution des lois de finances. Il s'est également félicité du fait que cette institution a mis à la disposition de sa commission un document très riche en informations. « *Nous avons des contrôles internes, des contrôles externes, des contrôles parlementaires et des contrôles administratifs, mais le contrôle*

juridictionnel est réservé exclusivement à cette institution qui est une structure indépendante vis-à-vis du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Il faut noter que dans la plupart des pays, c'est la Cour des comptes. Chez nous, à côté de la Cour des comptes, qui contrôle les comptes, il y a également une mission de sanctions », a indiqué le président de la commission comme pour encourager cette institution à ne pas se limiter seulement

au contrôle du budget.

Notons que le Parlement a inscrit dans l'ordre de sa session budgétaire, qui va se clôturer le 23 décembre, le projet de loi de règlement exercice 2025. Il s'agit d'un texte de loi qui constitue un instrument essentiel du contrôle parlementaire de la gestion des finances publiques, arrête les résultats définitifs de l'exécution du budget de l'Etat pour l'exercice 2025, soit l'exercice N-1.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

Position: Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, Sociales et Violences Basées sur le Genre.

Reporte à: Program Manager / Chef de Projet ProClimat

Position supervisée par : Directeur de la Réserve communautaire du Lac Télé

Lieu: Epena

Programme: Appui du Proclimat à la Gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé

Portée: Nationale

Type de poste : Temps plein, CDD

Coordonne avec : Coordinateur conservation communautaire; Spécialiste en infrastructures ; Chargé de gestion et de coordination de la Réserve ; Conseillère Genre et Sauvegardes Sociales.

Prise de Poste : Octobre 2026

Directeur de la Réserve Communautaire du Lac Télé Epena

«Ce poste est à pourvoir sous réserve de la validation et du déblocage effectif du financement du projet ProClimat sous financement Banque Mondiale. WCS ne sera engagée par aucune obligation contractuelle tant que l'accord de financement n'aura pas été formellement signé et validé par le bailleur de fonds»

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), financé par la Banque Mondiale et le PROGREEN, une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) est en cours de négociation par l'ONG WCS Congo, afin d'appuyer la gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé (RCLT). Le projet ProClimat soutient la gestion durable des aires protégées et de leurs zones périphériques en République du Congo et relie la conservation de la biodiversité au développement socio-économique des communautés vivant autour des aires protégées.

La RCLT est située à l'extrême nord-est du pays et joue un rôle majeur de bouclier écologique pour ces écosystèmes. Créée en 2001, la RCLT est cogérée par l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et la Wildlife Conservation Society (WCS), à travers un partenariat entre l'organisation et le gouvernement congolais, démarré en 2001 et formalisé en 2008 par un protocole d'accord. La RCLT abrite une biodiversité exceptionnelle, avec certaines des densités les plus élevées de gorilles de plaine de l'ouest, des populations localement distribuées d'éléphants de forêt et une grande diversité d'espèces d'oiseaux et de poissons d'eau douce. La RCLT compte environ 20 000 habitants répartis sur 27 villages, qui dépendent presque entièrement de ses ressources naturelles pour leur subsistance et leurs revenus. Sa préservation est donc essentielle pour limiter le réchauffement climatique, en plus de réguler l'hydrologie de la région, cruciale pour la biodiversité tout comme pour les habitants de la région et au delà.

Une composante majeure du projet d'appui à la gestion de la RCLT inclue les infrastructures nécessaires à la gestion des aires protégées, la lutte contre le braconnage, la pression agricole et le bien être des communautés qui y vivent. C'est dans ce contexte que l'ONG WCS Congo recrute un/une Spécialiste en Sauvegardes

Environnementales, Sociales et Violences Basées sur le Genre pour le projet en maîtrise d'ouvrage déléguée, intégré(e) au sein de l'équipe de la Réserve Communautaire du Lac Télé

II. Principales missions

Sous la Responsabilité du Chef de projet, le/la Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, Sociales et Violences Basées sur le Genre a la charge du développement, du suivi, la supervision et de la mise en œuvre efficace et efficiente des mesures prévues dans les instruments de sauvegarde environnementale et sociale conformément à la convention de financement du ProClimat. Il/Elle est chargé(e) d'assister le Chef de Projet et l'équipe WCS dans l'intégration, la gestion et le suivi des aspects environnementaux et sociaux dans la planification, l'exécution et l'évaluation des activités du projet (travaux, biens et services), en veillant à leur conformité avec les politiques de sauvegarde du bailleur de fonds et la législation nationale.

III. Responsabilités et tâches principales

Le/la Spécialiste en Sauvegardes Environnementales, Sociales et Violences Basées sur le Genre est responsable de l'exécution des tâches suivantes:

Conformité et intégration des sauvegardes environnementales et sociales

Réaliser des screening environnementaux et sociaux avant le démarrage des activités physiques ; Superviser la mise en œuvre des évaluations des impacts environnementaux et sociaux des activités du projet ; Adopter et mettre en œuvre en collaboration avec le Conseiller en sauvegardes sociales et la coordination de WCS le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ; Superviser le respect des exigences environnementales et sociales dans la réalisation des constructions et réhabilitation en coordination avec le Spécialiste des infrastructures et des prestataires ; Veiller à la prise en compte des mesures de prévention et d'atténuation prévues dans les instruments de sauvegardes (Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du projet, des infrastructures (construction, aménagements, etc.) et de WCS dans toutes les activités du projet; Veiller à la conformité aux lois nationales (ex. loi n°37-2008 sur les aires protégées) et aux normes de la Banque mondiale (Cadre E&S). Assurer l'intégration des clauses environnementales et sociales dans les dossiers d'appels d'offres (DAO) et les contrats des prestataires. Assurer la revue et la validation des Termes de Référence (TdR) et des documents de sauvegardes avec la coordination nationale et l'UGP ProClimat; Assurer la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du ProClimat, du Plan de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO) et des procédures de gestion Réaliser des visites de terrain régulières pour évaluer la conformité des activités et proposer des ajustements si nécessaire. Participer à l'élaboration des Plans de Travail et de Budget Annuels (PTBA), des Plans de Travail Trimestriels des sous projets et différentes activités en y intégrant les mesures de sauvegarde sociale et environnementale.

Préparation et validation des instruments de sauvegarde :

Rédiger ou superviser l'élaboration des termes de référence pour les études d'impact environnemental et social (EIES), audits environnementaux et sociaux, PGES, ou autres outils nécessaires.

Participer au recrutement et à la supervision des consultants ou bureaux d'études chargés de réaliser ces études.

Valider les rapports environnementaux et sociaux en collaboration avec les autorités compétentes (ex. agence nationale de l'environnement).

Prévention et Gestion des Risques VBG/EAS/HS

Collaborer avec la responsable des sauvegardes sociales pour opérationnaliser le Mécanisme de Gestion des Plaintes et résolution des Grieffs (MGPG); Mettre en place un parcours d'orientation pour les victimes de VBG, incluant recensement des services d'aide aux victimes dans la région ; Recevoir, documenter et traiter toutes les plaintes incluant celles liées aux VBG, EAS, HS, assurer le renseignement et la gestion de la base de donnée en collaboration avec la Conseillère Genre et Sauvegardes sociales ; Sensibiliser les communautés locales et le personnel du projet sur les risques de VBG/EAS/HS et les mesures de prévention (Code de Conduite), les droits des populations autochtones et leur Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP). Former le personnel sur les procédures de signalement des cas de VBG/EAS/HS, les bonnes pratiques en matière de respect des droits humains. Veiller à la prise en compte des mesures prévues dans les plans d'action spécifiques (VBG, santé et sécurité, biodiversité, etc.);

Consultation et encadrement de la participation communautaire

Collaborer avec les parties prenantes clés pour mener une analyse des parties prenantes et développer une stratégie pour garantir leur participation active et respectueuse des peuples autochtones. Coordonner avec le Coordinateur de Conservation communautaire pour organiser des consultations avec les communautés locales et peuples autochtones Faciliter des réunions pour discuter des restrictions d'accès et des impacts potentiels des activités. Développer des stratégies pour promouvoir l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les activités du projet. Documenter les retours des communautés et assurer l'intégration de leurs préoccupations dans la planification des activités.

Suivi et Reporting

Élaborer des rapports mensuels sur l'avancement des mesures de sauvegardes environnementale et sociale, les plaintes reçues et leur résolution Participer aux audits internes et externes (Banque mondiale) pour vérifier la conformité aux normes E&S.

Archiver tous les documents (rapports, plaintes, formations) pour traçabilité et audit. Coordonner avec les experts en sauvegardes de WCS pour la revue technique des rapports Garantir l'intégrité dans toutes les activités conformément aux Directives de la Banque mondiale /ProClimat contre la fraude et la corruption ; Veiller au respect des mesures relatives aux conflits d'intérêts et aux règles anti-corruption;

IV. Qualifications

Les qualifications requises sont Être titulaire d'au moins d'un BAC +3 minimum en développement rural, sciences environnementales, sociologie, droit de l'environnement, ou domaine connexe.

Avoir au moins 3 ans d'expérience en gestion des questions environnementales et sociales dans des projets de développement, idéalement financés par la Banque mondiale ou d'autres bailleurs internationaux. Avoir une bonne maîtrise du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale ou des bailleurs internationaux. Avoir une expérience en élaboration de PGES, EIES/NIES, en mécanismes de gestion des plaintes Avoir une bonne connaissance des normes ESS 10 (VBG/EAS/HS). Avoir une connaissance des langues nationales de la zone, la langue vernaculaire de la zone serait un atout.

Processus de dépôt de candidature

Les candidats(es) intéressés(ées), qui répondent aux qualifications ci-dessus, doivent postuler en envoyant par courrier électronique une lettre de candidature adressée au Directeur Général de WCS Congo et un CV à l'adresse suivante recruitmentcongo@wcs.org au plus tard le 30 novembre 2026.

Veuillez indiquer « Spécialiste en sauvegardes environnementales et sociales » dans l'objet de votre courrier.

WCS est un employeur qui respecte l'égalité des chances et l'organisation se conforme à toutes les lois et réglementations en matière d'emploi et de travail qui interdisent la discrimination à l'embauche et veille à ce que les candidats de tous horizons soient considérés de manière équitable et cohérente au cours du processus de recrutement. Nous nous engageons à embaucher et à soutenir une main-d'œuvre diversifiée. Nous nous engageons à cultiver un environnement de travail inclusif et recherchons les futurs membres de l'équipe qui partagent cette même valeur.

L'organisation offre des chances égales d'emploi à tous les candidats qualifiés. L'organisation ne pratique aucune discrimination à l'embauche fondée sur l'âge, la couleur, le handicap, l'identité sexuelle, l'origine nationale, la race, la religion, l'orientation sexuelle, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique protégée par les lois et règlements.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

CRISE DU CARBURANT

Les réseaux télécoms à bout de souffle

La pénurie de gasoil qui asphyxie l'économie nationale n'épargne plus les télécommunications. Faute de carburant pour faire tourner les groupes électrogènes, les réseaux mobiles vacillent et avec eux la voix, l'internet et le Mobile Money. Dans un communiqué publié le 27 octobre, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) dresse un constat sans fard.

Appels qui s'interrompent au milieu d'une phrase, connexions qui se traînent, transactions bloquées : depuis plusieurs jours, les usagers en font l'amère expérience. Selon l'ARPCE, les réseaux de communications électroniques ouverts au public connaissent des perturbations sur tout ou une partie du territoire national. En cause : une desserte électrique défaillante et des groupes électrogènes de secours qui, faute de gasoil, ne parviennent plus à prendre le relais. Le calcul est implacable. Les vérifications menées par le régulateur auprès des opérateurs font état d'une desserte électrique de neuf heures par jour en moyenne. Les batteries de secours, elles, offrent six

heures d'autonomie. Restent donc, chaque jour, de longues heures pendant lesquelles seuls les groupes électrogènes peuvent maintenir les équipements en vie, à condition d'avoir du carburant. Or, c'est précisément ce qui manque. *«L'énergie est indispensable au bon fonctionnement des infrastructures de télécommunications »*, rappelle l'ARPCE, qui cite les antennes relais, les centres techniques et les équipements de transmission. L'ampleur des besoins donne la mesure du défi. Helios Towers, qui gère 550 antennes relais à travers le pays, a besoin d'environ 100 000 litres de gasoil par semaine pour alimenter les groupes électrogènes de

ses sites, soit quelque 400 000 litres par mois. Un volume difficile à garantir dans le contexte actuel. **L'effet domino jusqu'aux campagnes** Les conséquences dépassent les seuls sites privés d'énergie. Les coupures d'électricité généralisées, conjuguées à la rareté du gasoil, perturbent fortement les sites techniques, les cœurs de réseau et les centres de données. Et parce que les infrastructures rurales dépendent des équipements centraux installés dans les grandes villes, la défaillance se propage en cascade. Quand le centre vacille, la périphérie s'éteint. Pour l'utilisateur, la crise prend

deux visages : l'indisponibilité partielle ou totale des services de voix, d'internet et de Mobile Money fournis par les réseaux mobiles, et une nette dégradation de la qualité de service, entre difficultés d'accès au réseau, communications interrompues et débits en berne. Pour les commerçants, les ménages et les entreprises qui ont fait du téléphone et du paiement mobile le prolongement de leur activité, le choc est immédiat. Le régulateur prévient d'ailleurs que ces phénomènes persisteront tant que la situation énergétique ne s'améliorera pas. Face à l'urgence, le ministère de tutelle chargé des Télécommunications a porté la situation à la connaissance

de la Primature. L'ARPCE indique, pour sa part, travailler en étroite collaboration avec la Société nationale des pétroles du Congo afin d'optimiser l'approvisionnement en carburant et de garantir la continuité des services essentiels. S'appuyant sur les mesures exceptionnelles engagées par le gouvernement en vue d'un retour à la normale « dans les meilleurs délais », le régulateur se veut rassurant envers les consommateurs comme envers l'ensemble des acteurs du secteur. Il se dit pleinement mobilisé et attentif à l'évolution de la situation. En attendant, usagers et opérateurs n'ont d'autre choix que de compter les heures et les litres. *Quentin Loubou*

GESTION DES AIRES PROTÉGÉES

Le Cameroun veut s'inspirer de l'expérience du Congo

Une délégation camerounaise conduite par le ministre des Forêts et de la Faune, Jules Doret Ndongo, séjourne à Brazzaville pour s'inspirer du modèle congolais de gestion des aires protégées, notamment celui du parc national de Nouabalé-Ndoki. L'initiative fait ressortir les enjeux d'une conservation de la biodiversité davantage intégrée au développement économique et social des pays d'Afrique centrale.

Le Congo fait école en matière de gestion des aires protégées. La démarche de la partie camerounaise consiste à comprendre les mécanismes de cogestion développés par la République du Congo, notamment à travers son partenariat avec l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS), en vue d'en tirer des enseignements. Placée sous le thème « Partenariats pour la conservation de la biodiversité : explorer les meilleures pratiques pour une gestion efficace, durable et responsable des aires protégées. Le Cameroun à l'école du Congo », cette initiative a débuté par un segment institutionnel, avant des échanges entre les bureaux de WCS Congo et Cameroun, prévus le lendemain. Pour le ministre Jules Doret Ndongo, l'objectif est de découvrir les ressorts d'un modèle qui associe les pouvoirs publics et les partenaires spécialisés dans la conservation. *« Nous sommes venus apprendre de nos amis et frères congolais sur un sujet bien précis, qui est la gestion des aires protégées »*, a-t-il expliqué. Son pays privilégie jusqu'ici une gestion directe de ces espaces par le ministère chargé des Forêts et de la Faune. Le responsable

camerounais estime qu'il est désormais nécessaire de dépasser une conception de la conservation limitée à la protection des écosystèmes. Le modèle ambitionné, a-t-il dit, est celui qui doit contribuer au financement des États et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. C'est précisément l'intérêt qu'il porte à l'expérience congolaise, notamment à la convention conclue en 2014 entre le gouvernement et WCS. *« Nous sommes venus voir comment c'est organisé, qui fait quoi dans ce partenariat »*, a-t-il indiqué, faisant de la répartition des responsabilités entre l'État et les organisations partenaires l'un des principaux objets de cette mission. Du côté congolais, la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a mis en avant

des écosystèmes forestiers parmi les priorités nationales. Elle a rappelé que la politique de protection des espaces naturels au Congo remonte à plusieurs décennies, avec notamment la création de l'aire protégée d'Odzala-Kokoua en 1935. Aujourd'hui, le pays s'appuie sur un dispositif de cogestion associant l'État, à travers l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP), et des organisations non gouvernementales internationales. Mais, pour Rosalie Matondo, l'efficacité du dispositif repose aussi sur la participation des communautés locales. Les populations vivant à l'intérieur ou aux abords des espaces protégés dépendent des ressources forestières pour leur alimentation et leurs activités quotidiennes. Leur implication dans les mécanismes de décision constitue

sur la prise en compte de leurs besoins dans les conventions de partenariat. **Des potentialités à valoriser et des défis à surmonter** Rosalie Matondo, qui plaide pour une meilleure valorisation économique des aires protégées. L'écotourisme, les activités génératrices de revenus, les crédits carbone, les crédits biodiversité et les paiements pour services environnementaux figurent parmi les pistes envisagées. L'enjeu est de parvenir à mobiliser des ressources financières à partir des services rendus par les écosystèmes, tout en améliorant les retombées de la conservation pour les communautés riveraines. Pour la ministre, cette nouvelle orientation doit permettre aux États de réduire leur dépendance aux financements extérieurs consa-

a notamment relevé l'insuffisance des financements publics consacrés aux aires protégées. Elle estime que les budgets nationaux doivent prévoir des lignes spécifiques afin de garantir la continuité des activités de conservation, sans dépendre exclusivement des contributions des partenaires. La lutte contre le braconnage constitue un autre défi majeur. Elle nécessite des effectifs suffisants d'écogardes, des moyens opérationnels et des ressources permettant d'assurer une surveillance efficace des espaces protégés. La ministre a également attiré l'attention sur la superposition des usages, notamment lorsque des ressources minières sont découvertes à l'intérieur des aires protégées. Les pouvoirs publics se retrouvent alors confrontés à la nécessité d'arbitrer entre les perspectives de recettes liées à l'exploitation minière et les impératifs de préservation de la biodiversité. À ces difficultés s'ajoute la faible valorisation touristique de nombreux sites naturels. Malgré la richesse de leurs paysages et de leur faune, les aires protégées d'Afrique centrale restent confrontées à des problèmes d'accessibilité et à un déficit d'infrastructures d'accueil adaptées. *Fiacre Kombo*

« Nous sommes venus apprendre de nos amis et frères congolais sur un sujet bien précis, qui est la gestion des aires protégées »

plusieurs facteurs expliquant les avancées enregistrées dans la gestion des aires protégées. Au premier rang figure la volonté politique, qui a permis d'inscrire la préservation durable

donc un levier essentiel pour concilier conservation et besoins socioéconomiques. Elle a notamment insisté sur leur participation aux instances de gouvernance des aires protégées et

crés à la protection de la nature. Si le modèle congolais suscite l'intérêt de la délégation camerounaise, sa mise en œuvre reste confrontée à plusieurs difficultés. Rosalie Matondo

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**

INVESTISSEMENT

Le Congo met en relief son potentiel au Forum mondial

Au Forum mondial de l'investissement, du 25 au 27 octobre courant à Doha au Qatar, le Congo est représenté par le vice-Premier ministre, Jean Jacques Bouya, accompagné de la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine, Jacqueline Lydia Mikolo. Objectifs : promouvoir le potentiel économique du pays, mettre en relief les opportunités d'investissements, renforcer les partenariats économiques.

La 9^e édition du Forum mondial de l'investissement est placée sur le thème « Investir dans l'avenir ». Dans son discours introductif de la table ronde « Investir en Afrique » consacrée aux opportunités de co-investissement dans le continent, le vice-Premier ministre, Jean Jacques Bouya, a souligné la nécessité de mobiliser davantage les capitaux et de développer des partenariats durables pour favoriser l'industrialisation et la création d'emplois. « *L'Afrique ne doit plus se contenter d'exporter ses matières premières pour ensuite importer les produits transformés à des coûts plus élevés* », a-t-il signifié, soulignant l'importance de transformer localement les ressources minières.

Lors de la table ronde ministérielle, le Congo, par la voix



Le vice-Premier ministre lors de la table ronde « Investir en Afrique »

de son vice-Premier ministre, a évoqué l'importance de soutenir les jeunes et les femmes dans l'entrepreneuriat, l'innovation et le numérique à travers les investissements et les partenariats créateurs d'emplois et de richesses.

À ce propos, il convient de rappeler que la conférence régionale « Sa Zlécaf » pour l'Afrique centrale qui s'est clôturée le 23 octobre à Brazzaville a débouché sur l'adoption de la « Déclaration de

Brazzaville » qui impulse une nouvelle dynamique en mettant les femmes et les jeunes au cœur du commerce intra-africain.

Avec le Premier ministre du Qatar, Cheikh Mohammed Ben Abderrahmane Ben Jassim, les échanges ont porté sur les relations de coopération avec le Congo ainsi que les perspectives de leur développement.

Dans l'ensemble, les échanges que la délégation congolaise



La ministre chargée du Commerce lors de la table ministérielle

a eus avec différents partenaires ont permis d'aborder les enjeux liés à l'entrepreneuriat, à la promotion des investissements, au développement des opportunités d'affaires, et au renforcement des échanges commerciaux. Le Forum mondial de l'investissement, rappelons-le, est l'événement phare des Nations unies pour la communauté mondiale du secteur. Il est un espace où politiques publiques, capitaux

et entreprises se rencontrent pour générer les investissements durables, résilients et inclusifs. « *L'investissement repose sur la confiance. Confiance dans l'avenir, confiance dans le partenariat, confiance dans une prospérité partagée* », a déclaré Rebeca Grynspan secrétaire générale de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

Rominique Makaya

DISPARITION

Les AET ont rendu hommage à Yves Bodler Ngongo

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 26 octobre à Brazzaville un ultime adieu au colonel Yves Bodler Ngongo, préfet du département de Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre lue par le secrétaire général adjoint de l'association, Serge Eugène Ghoma Boubanga, il a été relaté le parcours exemplaire de Yves Bodler Ngongo, né à Sembé le 20 mai 1962, dans le département de la Sangha. Après de brillantes études primaires, il est admis le 8 septembre 1975 à l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la révolution.

Ensuite, après sept années de vie de château, et déjà titulaire de ses premiers diplômes militaires, à savoir le CAT 2 infanterie ainsi que le brevet de parachutiste, et de surcroît capé du baccalauréat série D obtenu en 1982, il sera admis à suivre une formation initiale d'officier de commandement tactique des unités d'artillerie de campagne à Odessa, en Ex-URSS, de 1984 à 1988. De retour au Congo, il intègre le stage d'harmonisation des officiers de Mbounda en 1989, à l'issue duquel il est affecté la même année au 106^e Groupement d'artillerie

en zone militaire de défense n°1, à Pointe-Noire.

A travers plusieurs stages de perfectionnement, de spécialisation et de qualification accomplis avec succès, notamment le diplôme des officiers de renseignements militaires en Algérie ; le diplôme d'état-major à Nanjing, en Chine, cet officier discipliné, travailleur et compétent connaîtra au fil des ans un avancement fluide et sans anicroches, révélant une carrière à la dimension de son

parfait dévouement et de son indéniable professionnalisme. Ainsi donc, il sera régulièrement nommé aux différents grades hiérarchiques avec à la clé, celui de colonel, le 1^{er} juillet 2008. Tout au long de sa brillante carrière militaire accomplie en totalité à Pointe-Noire, l'ancien enfant de troupe Yves Bodler Ngongo occupera successivement plusieurs fonctions parmi lesquelles commandant de compagnie et chef de poste sécurité militaire en zone de

défense n°1 Pointe-Noire en 1994 ; commandant de la batterie anti-char entre 1994 et 1998 ; chef de section techniques opérationnelles en 1999. En devenant progressivement la cheville ouvrière du commandement opérationnel de la zone de défense n°1 Pointe-Noire, il restera près de dix années durant, le précieux chef de cabinet des commandants de zone successifs, entre 2004 et 2012, avant d'être nommé par la hiérarchie directeur départe-

mental de la Sécurité militaire en 2013, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite le 31 décembre 2022, après 42 ans passés sous le drapeau.

Mais compte tenu de ses bons états de service, il sera dans la foulée nommé au ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, au poste de sous-préfet du district de Tchiamba-Nzasi, dans le département du Kouilou. Enfin, le pinacle de ce parcours élogieux sera atteint le 19 août 2026 avec son élévation à la tête du département de Brazzaville.

A noter qu'en cette année jubilaire du 80^e anniversaire de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, placée sur le thème « 80 ans d'excellence, d'engagement et de loyauté au service de la nation », les anciens enfants de troupe avaient accueilli dans la plus grande allégresse sa nomination à la prestigieuse fonction de préfet du département de Brazzaville.

Guillaume Ondze



Hommage à l'AET Yves Bodler Ngongo/Adiac

SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Des vélos de rééducation remis au Cnaob

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Marie-France Hélène Lydie Pongault, a réceptionné, le 26 octobre à Brazzaville, un don de quatre vélos de rééducation destinés au Centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville (Cnaob). Le matériel a été offert par Nadège Tatiana Niamayoua, experte en orthopédie et présidente-directrice générale de la société Niam Ortho, afin de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients.

Le don constitue une première livraison d'un lot plus important de matériel de rééducation, dont le complément, acheminé par voie maritime, est attendu au centre à la fin du mois de novembre prochain. Cette initiative vise à renforcer les capacités de rééducation motrice du Cnaob, confronté à l'insuffisance d'équipements et à des délais d'attente importants pour les usagers. Elle entend également apporter un appui aux professionnels de santé dans l'accomplissement de leurs missions auprès des personnes nécessitant une prise en charge spécialisée.

« L'objectif n'est pas seulement de donner, mais de faire en sorte que nous puissions réaliser des choses par nous-mêmes », a déclaré Nadège Tatiana Niamayoua, mettant en avant la nécessité de privilégier des solutions durables au-delà des contributions ponctuelles.

La donatrice faisait partie de la délégation de la diaspora congolaise ayant séjourné en immersion en République du Congo en août dernier, à l'initiative du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger. Le 15 août, elle avait été élevée au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite congolais par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, lors d'une cérémonie organisée au boulevard Alfred-Raoul.



Photo de famille lors de la réception des quatre vélos de rééducation au Centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville/DR

Un appui à la réhabilitation du centre

Réceptionnant le matériel, la ministre Marie-France Hélène Lydie Pongault a salué cette initiative et rappelé le rôle du Cnaob dans la réadaptation et la rééducation fonctionnelle des personnes présentant un handicap moteur et nécessitant des soins spécialisés.

Elle a également souligné la nécessité de moderniser les installations et de renouveler une partie des équipements devenus vétustes.

La ministre a encouragé, par ailleurs, les Congolais de l'étranger à mettre leur expertise et leurs ressources au service des structures nationales, en vue de renforcer les actions menées dans le domaine social.

Au-delà de ce premier don, Nadège Tatiana Niamayoua envisage de contribuer à la réhabilitation du centre, notamment par l'amélioration des équipements, le soutien à son fonctionnement et le renforcement des compétences du personnel.

Les actions envisagées concernent particulièrement la prise en charge des enfants, des adultes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ainsi que des patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux.

Cette démarche fait suite à une visite effectuée en août dernier au Cnaob, permettant à la professionnelle de santé de constater les difficultés rencontrées par les équipes médicales, notamment le manque

de matériel et les délais d'attente auxquels sont confrontés les patients, dont certains vivent dans des conditions de grande précarité.

Une association pour pérenniser les actions

De retour à Brazzaville en octobre, Nadège Tatiana Niamayoua a créé l'association Nzela, une organisation à but non lucratif régie par la loi de 1901, dont elle sera la présidente fondatrice. Cette structure entend poursuivre les initiatives en faveur du Cnaob et d'autres centres de rééducation, à travers la collecte de matériel, la formation des professionnels et le développement de partenariats entre Lyon, en France, et Brazzaville.

En parallèle, les autorités envisagent la construction d'un nouveau centre de rééducation fonctionnelle répondant aux normes modernes de soins médicaux et de réadaptation. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique sociale liée à la mise en œuvre du programme « Accélérons la marche vers le développement ».

Sa concrétisation nécessitera toutefois la mobilisation de moyens appropriés et la mise en place de partenariats durables, afin de renforcer l'offre de soins spécialisés et d'améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap au Congo.

Marie Alfred Ngoma

CONGO-HCR

Un partenariat renforcé pour la protection des personnes vulnérables

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lydie Pongault, a échangé le 23 octobre à Brazzaville avec la représentante multi-pays du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Yvette Muhimpundu. Les discussions entre les deux personnalités ont porté sur le soutien aux efforts du gouvernement congolais en matière de protection des personnes déplacées forcées, la question des réfugiés de la Centrafrique et de la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que sur la réponse aux inondations dans le Nord du Congo.

À l'issue de trois jours de réunions consacrées à la sixième réunion tripartite qui a associé le HCR et le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire sur la question des réfugiés de la RDC, la représentante du HCR a exprimé, au sortir des échanges, son engagement à soutenir les priorités du gouvernement congolais en matière d'actions sociales. Elle a salué le leadership de la ministre congolaise pour résoudre rapidement ce problème. « Nous sommes sortis avec une feuille de route. La première chose, c'est d'abord d'aller vers ces personnes, de collecter les informations, de savoir qui veut rentrer, qui veut rentrer où, et si les conditions dans ces zones sont favorables au retour », a-t-elle indiqué au sujet des solutions trouvées lors de cette réunion.

Concernant les réfugiés centrafricains, elle a fait savoir qu'ils sont plus de 30 000 sur le territoire congolais et qu'au moins la moitié d'entre eux souhaiterait rentrer.

« Grâce au plaidoyer solide du gouvernement de la République du Congo, nous sommes en train d'identifier des solutions pour le retour de ceux qui veulent rentrer », a-t-elle affirmé, précisant qu'un calendrier rapide sera mis en place en collaboration avec les collègues de la République centrafricaine. Des réunions régulières de coordination seront organisées jusqu'à ce que des solutions durables soient trouvées. Interrogée sur la collaboration entre le HCR et le ministère face aux inondations qui frappent la partie Nord du Congo, la représentante du HCR a exprimé la solidarité de son organisation avec le gouvernement congolais et toutes les personnes affectées par la sévérité de ces inondations. « Nous avons réitéré notre engagement à soutenir et à trouver des réponses sous la coordination du gouvernement », a-t-elle déclaré.

La représentante du HCR a précisé que les missions de son ins-



Les deux personnalités lors des échanges/Adiac

titution sont fondées sur la vulnérabilité, sans distinction, entre les réfugiés et la population congolaise. « Quand les personnes sont dans une situation de vulnérabilité, on doit conjuguer nos efforts et trouver des solutions. On doit travailler pour soutenir, mettre

à l'abri, sauver des vies et créer un espace de protection pour ces personnes sous le leadership du gouvernement », a-t-elle conclu. Elle a réitéré sa gratitude aux autorités de la République du Congo pour l'accueil chaleureux réservé aux milliers de réfugiés

de la RDC et de la Centrafrique présents sur le territoire national depuis plus de dix ans. Elle a qualifié le gouvernement congolais de « modèle dans la région » en matière d'accueil et de recherche de solutions.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ZLÉCAF

La « Déclaration de Brazzaville » renforce la dynamique sous-régionale

La conférence régionale « Sa Zlécaf » pour l'Afrique centrale, tenue du 21 au 23 octobre dans la capitale congolaise, a débouché sur l'adoption de la « Déclaration de Brazzaville ». Une feuille de route opérationnelle qui impulse une nouvelle dynamique en mettant les femmes et les jeunes au cœur du commerce intra-africain.

« La "Déclaration de Brazzaville" constitue le point de départ d'une dynamique sous-régionale renforcée, fondée sur une feuille de route opérationnelle, des responsabilités clairement définies et un mécanisme de suivi des engagements », a fait savoir la ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), Jacqueline Lydia Mikolo, clôturant les travaux de la conférence régionale « Sa Zlécaf » pour l'Afrique centrale.

La feuille de route prévoit la mise en œuvre du régime commercial simplifié aux frontières des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, au bénéfice des femmes et des jeunes afin de faciliter le commerce transfrontalier et favoriser leur intégration progressive dans le commerce formel. Aussi, le développement de la production et la transformation locale, le renforcement des infrastructures de qualité, notamment en matière de normalisation et de certification, de protection des marques afin d'améliorer la compétitivité des produits et leur accès aux marchés régionaux et continentaux.

Dans le secteur des infrastructures, le développement des corridors socio-économiques



La ministre du Commerce clôturant les travaux de la conférence régionale / Adiac

intégrés et inclusifs figure sur la feuille de route. Lesquels corridors permettront de relier les zones de production aux marchés frontaliers et aux plateformes logistiques. Les nouvelles technologies ne sont pas en marge puisqu'il est prévu d'accompagner le développement des compétences des femmes et des jeunes en matière de commerce numérique.

Le lancement et la structuration rapide du réseau « Sa Zlécaf » Afrique centrale, en tant que cadre de mise en relation,

de mentorat, de partage d'expériences et de dialogue public-privé, tout en assurant une représentation effective des femmes et des jeunes dans sa gouvernance et sa coordination avec les organisations nationales et régionales existantes, allongent la liste des engagements qui du reste ne sont pas ici exhaustifs.

Pour la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, par ailleurs deuxième vice-présidente du bureau du Conseil des ministres de la Zlécaf, « ces orientations doivent

désormais se traduire en actions concrètes, conformément aux engagements pris dans le cadre du protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce ». Elle a évoqué des échanges qui, durant trois jours, ont permis de mettre en évidence des opportunités considérables qu'offre la Zlécaf, en soulignant la nécessité de matérialiser les procédures douanières, d'améliorer la fluidité des corridors commerciaux, de renforcer l'accès aux financements. Le Programme des Nations unies

pour le développement (Pnud) n'est pas en marge de cette dynamique. Sa représentante au Congo, Adama-Dian Barry, a indiqué, pour sa part, que la Zlécaf n'est pas un luxe mais une nécessité. Plaidant pour une opérationnalisation réussie de ce marché continental, la diplomate onusienne a souligné : « Si nous ne le faisons pas, nous allons continuer à dépendre d'autres marchés qui sont déjà construits. Chaque retard dans la mise en œuvre de ce marché représente les opportunités commerciales qui seront perdues ».

Il faut, selon elle, faire de la Zlécaf une réalité pour les entreprises en favorisant leur compétitivité, en création des nouvelles et de la valeur ajoutée. Aux femmes entrepreneurs, la représentante du Pnud a lancé un appel à l'action : « Ne soyez pas des spectatrices de cette intégration africaine. Le marché africain vous appartient », a-t-elle déclaré en réitérant la disponibilité du Pnud à accompagner les Etats et les femmes entrepreneurs.

Après l'adaptation de la "Déclaration de Brazzaville", il est donc question de transformer en actes concrets les engagements pris dans la capitale congolaise pour une mise en œuvre réussie de la Zlécaf.

Rominique Makaya

SOMMET RUSSIE-AFRIQUE

Immersion dans le grand Moscou

Sous un ciel bleu, dimanche, Moscou ouvre les portes du Kremlin à ses visiteurs. À quelques jours de la tenue du 3e sommet de coopération Russie-Afrique, une importante délégation des professionnels des médias africains qui couvrent l'événement a effectué une visite guidée du cœur de la capitale russe, en compagnie des délégués du pays hôte.

Pendant quelques heures, les invités ont sillonné le vaste périmètre du Kremlin et de la place Rouge, lieux emblématiques de Moscou où siègent les principales institutions du pays et en conservent les empreintes de l'histoire. Il est vrai que les Moscovites eux-mêmes, ainsi que de touristes sont nombreux à arpenter la zone.

« C'est dans le bâtiment en face, sur lequel flotte le drapeau national, que se trouvent les bureaux du président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine », a expliqué la guide Vera dans un français qu'elle juge laborieux mais pourtant suffisamment étayé pour une interprète active depuis une bonne dizaine d'années.

Auparavant, la délégation avait assisté, pendant plus d'une heure, à la relève de la garde à cheval et à pied des unités chargées de la garde du Kremlin. Rythmé par la fanfare militaire et dans une exceptionnelle synchronisation

de mouvements des troupes, ce rituel ancré dans la tradition du pays s'est déroulé sur la place des cathédrales et attire du monde. Parlant des trois cathédrales Assomption, Archange Michel, et Annonciation, la guide a loué le travail des spécialistes russes fiers de restaurer une histoire mouvementée datant du 15^e siècle où les références à l'église fondatrice se mêlent au règne des monarques inhumés pour certains in-situ. Elle a commenté par ailleurs le cérémonial militaire, qui est habituellement organisé tous les samedis, toujours en été ; tenu ce jour pour honorer la délégation africaine.

La promenade s'est poursuivie sur l'allée de la gloire, baptisée ainsi en hommage à la victoire de 1945 contre les Nazis. En plus de la flamme éternelle qui illumine la tombe du soldat inconnu, l'endroit porte en souvenir le nom des villes soviétiques ayant payé un lourd tribut au conflit mondial



Une vue des visiteurs / DR

du 20^e siècle, en termes de pertes en vies humaines et en infrastructures.

Une détente appelant une autre, le soir, la tournée s'est conclue au Palais d'État du Kremlin par un

concert haut en couleur du Cœur cosaque de Kouban» qui célébrait son 215^e anniversaire.

Gankama N'Siah



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N°05/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026
ARRELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT CHIEF CYBERSECURITY OFFICER (CCSO) ” (DIRECTEUR DE LA CYBERSECURITE) DANS LE CADRE DE LA “DELIVERY UNIT” POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un Expert " Chief Cybersecurity Officer (CCSO) " (Directeur de la cybersécurité) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

II.Objectifs :

Le consultant aura pour mission de garantir que l'ensemble des programmes de transformation numérique soient conçus et déployés selon une approche « Security by Design ».

Il accompagnera notamment :

- la définition de la stratégie nationale de cybersécurité des plateformes gouvernementales ;
- le renforcement des capacités nationales de détection et de réponse aux incidents ;
- la sécurisation des infrastructures publiques numériques ;
- l'intégration de la cybersécurité dans tous les projets de la Delivery Unit ;
- le renforcement des capacités techniques de l'ADEN en coordination avec l'ANSSI.

Le consultant n'a pas vocation à se substituer à l'ANSSI. Il intervient en appui du MPTEN afin d'assurer que les projets numériques intègrent les exigences de cybersécurité dès leur conception.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau Master (Bac+5 minimum) en cybersécurité, informatique, réseaux, ingénierie ou domaine équivalent.
- Les certifications suivantes constitueront un avantage : CISSP ; CISM ; CISA ; ISO / IEC 27001 Lead Implementer ou Lead Auditor ; GIAC ; CEH ; CCSP ; Microsoft Security ; AWS Security.

2.Expériences professionnelles

Le candidat devra justifier :

- D'au moins 10 années d'expérience dans le domaine de la cybersécurité ;
- D'une expérience significative dans la sécurisation de systèmes d'information complexes ;
- D'une expérience en architecture de sécurité, gestion des risques ou gouvernance cyber ;
- D'une expérience avec des administrations publiques, opérateurs d'infrastructures critiques ou organismes internationaux ;
- Une expérience dans la mise en place ou l'accompagnement d'un SOC ou d'un CERT sera fortement appréciée.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- Une excellente maîtrise des référentiels internationaux (ISO 27001, NIST CSF, CIS, Controls, etc.) ;
- Une solide expérience en gestion des risques cyber ;
- Une capacité à intégrer la cybersécurité dans des projets de transformation numérique ;

- Une aptitude à coordonner des équipes techniques multidisciplinaires ;
- Une excellente communication avec des décideurs techniques et non techniques ;
- Une forte culture de la gestion de crise et de la résilience.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V.L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies au niveau du profil du consultant.

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Un curriculum vitae,
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus, ainsi que,
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023,

février et Septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références et d'autres informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 11 novembre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un Expert " Chief Cybersecurity Officer (CCSO) " (Directeur de la cybersécurité) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

VIII.L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION
NUMERIQUE (PATN)
L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254,
AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBAS-
SADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-
VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZ-
ZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2026

Le Coordonnateur
Michel NGAKALA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N°06/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026
ARRELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT CHIEF DIGITAL INFRASTRUCTURE, CONNECTIVITY & CLOUD OFFICER (CDICCO) ” (RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES, DE LA CONNECTIVITE ET DU CLOUD) DANS LE CADRE DE LA “DELIVERY UNIT” POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un Expert " Chief Digital Infrastructure, Connectivity & Cloud Officer (CDICCO) " (Responsable des infrastructures numériques, de la connectivité et du cloud) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

II.Objectifs :

Sous l'autorité du Directeur de Cabinet et du Senior Delivery Manager, le consultant sera chargé de définir et mettre en œuvre la stratégie nationale relative aux infrastructures numériques de l'État. Il aura notamment pour mission de :

- Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes ;
- Planifier et coordonner le renforcement du backbone, de la fibre optique et de la connectivité des administrations et services publics, selon les besoins réels des usagers.
- Définir une stratégie Government Cloud ;
- Accompagner l'opérationnalisation du Data Center National ;
- Développer un catalogue de services numériques mutualisés ;
- Accompagner les administrations dans la migration de leurs systèmes vers des infrastructures modernes, résilientes et sécurisées.

L'objectif est de faire évoluer les infrastructures existantes vers une plateforme nationale de services partagés au bénéfice de l'ensemble des administrations.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau Master (Bac+5 minimum) en informatique, réseaux, infrastructures, cloud computing, ingénierie ou domaine équivalent.
- Les diplômes en télécommunications ou en ingénierie des réseaux de fibre optique sont également éligibles.
- Les certifications suivantes constitueront un avantage : AWS Solutions Architect ; Microsoft Azure Architect ; Google Cloud Architect ; VMware VCP ; Kubernetes (CKA) ; Cisco CCNP / CCIE ; ITIL ; TOGAF.

2.Expériences professionnelles

Le candidat devra justifier :

- D'au moins 10 années d'expérience dans la conception, l'exploitation ou la transformation d'infrastructures numériques à grande échelle ;
- D'une expérience démontrée dans la mise en œuvre de plateformes cloud ou de centres de données ;
- D'une expérience en modernisation des infrastructures du secteur public ou privé ;
- D'une bonne maîtrise des architectures hybrides, de la virtualisation, de la haute disponibilité et de la reprise après sinistre ;
- Une expérience sur des projets financés par des bailleurs internationaux sera considérée comme un avantage.
- Expérience significative dans la conception, la planification ou la supervision de réseaux télécoms, backbone, fibre optique ou programmes de connectivité multisites ;
- Connaissance des enjeux de couverture, capacité, interconnexion et qualité de service.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- Une excellente maîtrise des architectures Cloud

- et Data Center ;
- Une forte capacité de planification stratégique des infrastructures ;
- Une bonne connaissance des modèles économiques des services numériques mutualisés ;
- Une aptitude à piloter des projets d'infrastructures complexes ;
- Une excellente capacité de coordination entre acteurs techniques et institutionnels ;
- Une culture de l'optimisation des coûts, de la performance et de la résilience.
- Capacité à comparer des solutions de connectivité, établir des priorités fondées sur les usages et apprécier les coûts complets d'investissement et d'exploitation.

IV.La durée de la mission est de douze (12) mois, à compter de la date de signature du contrat.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies au niveau du profil du consultant.

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Un curriculum vitae,
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus, ainsi que,
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révi-

sée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023, février et Septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références et d'autres informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 11 novembre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un Expert " Chief Digital Infrastructure, Connectivity & Cloud Officer (CDICCO) " (Responsable des infrastructures numériques, de la connectivité et du cloud) dans le cadre de la "Delivery Unit" pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de Transformation Numérique de l'État ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMA-
TION NUMERIQUE (PATN)
L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU
254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE
L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA,
CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-
POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2026

Le Coordonnateur
Michel NGAKALA

RUSSIE–AFRIQUE

Moscou veut convertir le rapprochement politique en puissance économique

Commerce, nucléaire civil, paiements et sécurité alimentaire, le forum des 28 et 29 octobre doit préciser les leviers d'un partenariat stratégique. Pour les États africains, l'enjeu sera de transformer les promesses de coopération en investissements, transferts technologiques et bénéfices économiques mesurables.

Les 28 et 29 octobre, le forum économique et humanitaire Russie–Afrique entend donner une nouvelle impulsion aux relations entre Moscou et les capitales des États africains. Organisée en marge du troisième sommet Russie–Afrique, cette rencontre réunira responsables publics, représentants d'organisations internationales, entrepreneurs, financiers et experts autour de secteurs qui dépassent désormais le seul cadre diplomatique : commerce, investissements, énergie nucléaire civile, systèmes de paiement, transformation numérique et sécurité alimentaire. Derrière cette programmation se dessine une ambition : faire du rapprochement politique russo-africain un partenariat économique plus structuré. Pour Moscou, il s'agit d'élargir ses débouchés, de consolider ses relations avec les économies africaines et de développer des coopérations dans des domaines stratégiques. Pour les capitales africaines, la question centrale est celle de la contrepartie : quels financements, quels emplois, quels transferts de compétences

et quelle valeur ajoutée locale pourront résulter de ces engagements ?

Des secteurs stratégiques, mais des résultats à démontrer

L'énergie nucléaire civile figure parmi les dossiers les plus sensibles. Elle ouvre des perspectives en matière de production électrique, de formation scientifique et de coopération technologique. Mais les projets nucléaires supposent des investissements considérables, des garanties de sûreté, des compétences spécialisées et une planification de long terme. Leur pertinence dépendra donc de leur coût, de leur financement et de leur capacité à répondre aux besoins énergétiques réels des pays partenaires. Les systèmes de paiement et la transformation numérique constituent un autre axe de coopération. Dans un contexte où les infrastructures financières et les paiements transfrontaliers restent des enjeux majeurs pour le commerce africain, toute solution permettant de réduire les coûts et les délais peut présenter

un intérêt. Elle devra toutefois être évaluée au regard de son interopérabilité, de sa sécurité, de sa conformité réglementaire et de sa capacité à fonctionner dans un environnement financier international marqué par les sanctions visant la Russie. La sécurité alimentaire représente, elle aussi, un terrain de coopération concret. Les échanges agricoles, les engrais, les équipements, le stockage et la transformation locale peuvent contribuer à renforcer les capacités productives africaines. Mais la durabilité du partenariat dépendra moins des déclarations d'intention que de la régularité des approvisionnements, de l'accessibilité des prix et du développement de chaînes de valeur sur le continent.

De Sotchi à Saint-Petersbourg : la continuité d'un dispositif

Le processus a été lancé en 2019 à Sotchi, où le premier forum avait réuni des dirigeants africains, des responsables institutionnels ainsi que des acteurs économiques russes et internationaux. L'édition suivante, orga-

nisée les 27 et 28 juillet 2023 à Saint-Petersbourg, avait enregistré, selon les chiffres communiqués pour l'événement, plus de 9 000 participants et représentants des médias venus de Russie et de cent quatre pays et territoires étrangers. Son programme avait compté cinquante-neuf sessions et 457 intervenants. Le rendez-vous de 2026 s'inscrit dans cette continuité, avec une attention affichée aux dimensions économiques et humanitaires. Reste une difficulté structurelle : la tenue de forums et la signature d'accords ne garantissent pas, à elles seules, leur financement ni leur mise en œuvre.

L'Afrique face à l'exigence de réciprocité

Pour les pays africains, l'intérêt du forum sera donc de négocier des partenariats évaluable et adaptés à leurs priorités nationales. Cela suppose des engagements financiers identifiables, des calendriers d'exécution, des mécanismes de suivi et une transparence sur les conditions contractuelles. La coopération scientifique et technologique

devra également favoriser la formation locale et le transfert de compétences, plutôt que la seule importation de produits ou de services. Le défi est aussi collectif. Les institutions régionales africaines, les banques de développement et les organisations d'intégration peuvent contribuer à agréger les besoins, à harmoniser les règles et à améliorer le pouvoir de négociation des États. Le forum des 28 et 29 octobre sera ainsi un test de crédibilité pour le partenariat russo-africain. Moscou cherche à consolider sa présence économique sur le continent ; les pays africains ont intérêt à diversifier leurs partenaires. Mais la diversification n'a de valeur stratégique que si elle élargit les marges de manœuvre africaines, soutient la production locale et produit des résultats vérifiables. La véritable mesure du sommet ne sera pas le nombre de rencontres organisées, mais la capacité des engagements annoncés à se transformer en projets financés et en bénéfices durables pour les économies africaines.

Noël Ndong



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°080 /HISWACA /2026 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'APPUI TECHNIQUE À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL AU CONGO (EESIC-T)

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un consultant national pour l'appui technique à la mise en œuvre de l'enquête trimestrielle sur l'emploi et le secteur informel au Congo (EESIC-T)».
2. L'objectif général de la mission est d'apporter un appui technique de haut niveau à l'Institut National de la Statistique pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'exploitation de l'Enquête Trimestrielle sur l'Emploi et le Secteur Informel au Congo (EESIC-T), en garantissant la qualité de l'opération conformément à la méthodologie harmonisée de la CEMAC et en assurant une production périodique d'indicateurs fiables et comparables sur le marché du travail et le secteur informel.
- Plus spécifiquement, il s'agira de :
- Appuyer la finalisation des documents techniques et des outils de collecte (questionnaires ménage, emploi, secteur informel, fiche de dénombrement, manuels d'instructions, protocole d'enquête) en étroite collaboration avec l'expert international du BIT et l'équipe technique permanente ;

• Contribuer à la conception et au paramétrage de l'application CAPI utilisée pour la collecte des données, ainsi qu'à la définition des règles de cohérence, des filtres et des sauts ;

• Appuyer le tirage de l'échantillon trimestriel et la mise en œuvre opérationnelle du panel rotatif (renouvellement d'un tiers de l'échantillon chaque trimestre) sur la base du plan de sondage aréolaire à deux degrés ;

• Contribuer à l'organisation et à l'animation des sessions de formation des superviseurs, contrôleurs et enquêteurs, ainsi qu'à la conduite de l'enquête pilote ;

• Assurer le suivi technique des opérations de collecte trimestrielles, le contrôle qualité des données (suivi des entretiens, contre-interviews, contrôles automatiques) et l'accompagnement méthodologique des équipes terrain ;

• Participer au traitement, à la pondération et à l'analyse des données collectées, ainsi qu'à la production des tableaux de résultats et des indicateurs clés du marché du travail ;

• Veiller à l'archivage des bases de données trimestrielles apurées et pondérées ;

• Veiller à la mise à jour des tableaux de bord trimestriels des indicateurs clés du marché du travail

- et du secteur informel ;
- Contribuer à la rédaction des rapports trimestriels et annuels d'analyse des résultats de l'enquête ;

• Assurer l'interface technique permanente avec l'expert international du BIT et intégrer dans les travaux nationaux les orientations méthodologiques internationales.

• Etc...
3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Curriculum vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)
4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).
5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : ugp@hiswaca-congo.org / recrutementhiswaca@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le vendredi 16 novembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention «recrutement d'un consultant national pour l'appui technique à la mise en œuvre de l'enquête trimestrielle sur l'emploi et le secteur informel au Congo (EESIC-T)».
7. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : ugp@hiswaca-congo.org recrutementhiswaca@gmail.com /

Fait à Brazzaville, le 21 octobre 2026

Le Coordonnateur,

Patrick Valery ALAKOUA



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N°007/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026
ARRELATIF AU RECRUTEMENT DE “L'EXPERT EN TRANSFORMATION DES REVENUS NUMERIQUES” DANS LE CADRE DE LA “DELIVERY UNIT”
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un expert en transformation des revenus numériques dans le cadre de la "delivery unit" pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale de transformation numérique de l'état ».

II.Objectifs :

Le consultant sera chargé de concevoir, coordonner et piloter l'ensemble des initiatives de transformation numérique liées aux recettes publiques.

Il accompagnera les administrations concernées dans la modernisation de leurs processus de perception des recettes, l'intégration des moyens de paiement électroniques, l'amélioration du pilotage de la performance et le développement de nouveaux services numériques générateurs de revenus.

L'objectif est d'améliorer simultanément :

- la mobilisation des recettes publiques ;
- l'expérience des usagers ;
- la transparence des transactions ;
- la réduction des coûts de collecte ;
- la disponibilité des données de pilotage.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Le candidat devra être titulaire d'un Master (Bac+5 minimum) en finances publiques, économie, systèmes d'information, ingénierie, management ou domaine équivalent.
- Une certification en gestion de projet (PMP, Prince2, Agile) ou en paiements numériques constitue un atout.

2.Expériences professionnelles

Le candidat devra justifier :

- D'au moins 10 années d'expérience dans la modernisation des finances publiques, des systèmes de paiement ou des projets GovTech ;
- D'une expérience significative dans la digitalisation des recettes publiques ou des plateformes de paiement ;
- D'une bonne connaissance des écosystèmes bancaires, Mobile Money et fintech ;
- D'une expérience de coordination de projets complexes impliquant plusieurs administrations ;
- Une expérience dans un projet financé par la Banque mondiale, la BAD ou un autre bailleur constituera un avantage.

3.Compétences clés

Le consultant devra démontrer :

- Une excellente maîtrise des systèmes de paiement numérique ;
- Une bonne connaissance des finances publiques ;
- Une capacité à conduire des réformes interministérielles ;
- Une expérience en Product Management ou en transformation digitale ;
- Une forte capacité d'analyse de données financières ;

- D'excellentes compétences en coordination et en négociation ;
- Une orientation résultats et performance.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V.L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies au niveau du profil du consultant.

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- Un curriculum vitae,
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus, ainsi que,
- Les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références et d'autres informations

supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 11 novembre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un expert en transformation des revenus numériques dans le cadre de la "delivery unit" pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale de transformation numérique de l'état ».

VIII.L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2026

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊTS
AMI N°008/MPTEN/PATN-UCP/C/CI/2026
ARRELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SERVICES PUBLICS NUMERIQUES DANS LE CADRE DE LA “DELIVERY UNIT”
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE DE TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ÉTAT

I.Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la mise en œuvre du « Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Recrutement d'un expert en services publics numériques dans le cadre de la delivery unit pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale de transformation numérique de l'état ».

II.Objectifs :

Le consultant aura pour mission de piloter l'ensemble du portefeuille des services publics numériques.

Il devra notamment :

- accompagner les ministères dans la simplification administrative ;
- concevoir les parcours numériques des citoyens et entreprises ;
- piloter les équipes produit ;
- coordonner les développements avec l'ADEN ;
- garantir l'adoption des services numériques.

L'objectif est de transformer progressivement les procédures administratives en services numériques simples, interopérables et centrés sur les usagers.

III.Profil du Consultant

La mission sera confiée à un « consultant individuel » satisfaisant aux caractéristiques suivantes :

1.Qualifications requises

- Master (Bac+5 minimum) en informatique, transformation digitale, management, ingénierie, administration publique ou domaine équivalent.
- Une certification Agile (Scrum, SAFe, PMP, Prince2 ou équivalent) constitue un avantage.

2.Expériences professionnelle

Le candidat devra justifier :

- d'au moins 10 années d'expérience dans la transformation numérique ou la conduite de programmes GovTech ;
- d'une expérience significative en Product Management ou en digitalisation de services publics ;
- d'une expérience de coordination d'équipes pluridisciplinaires ;
- d'une expérience de travail avec des administrations publiques ou des bailleurs de fonds ;
- une connaissance des approches Digital Public Infrastructure (DPI) et des méthodes agiles sera fortement appréciée.

3.Compétences clés

Le candidat devra démontrer :

- une excellente capacité à piloter des portefeuilles de services numériques ;
- une forte culture centrée sur l'utilisateur (user-centric design) ;
- une maîtrise des méthodes agiles et du Product Management ;
- des compétences en simplification administrative et conduite du changement ;
- une aptitude à coordonner des équipes techniques et métiers ;

- une excellente communication en français ; l'anglais constitue un atout.

IV.Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois à compter de la date de signature du contrat. La mission se déroulera à Brazzaville avec des possibilités de déplacement dans d'autres départements ministériels.

V. L'Unité de coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats doivent fournir toutes les informations définies au niveau du profil du consultant.

Les candidats doivent inclure dans leur manifestation d'intérêt :

- un curriculum vitae,
- les copies légalisées des diplômes (ou attestations) obtenus, ainsi que,
- les certificats de travail pour les missions similaires réalisées.

VI.La sélection du consultant s'effectuera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

VII.Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références et d'autres

informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures (heures locales du lundi au vendredi)

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en cinq (05) exemplaires dont un (01) original au plus tard le 11 novembre 2026 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « Recrutement d'un expert en services publics numériques dans le cadre de "delivery unit" pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale de transformation numérique de l'état ».

VIII. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)
L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET, SISE AU 254, AVENUE PROSPER GANDZION, A COTE DE L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA, CENTRE-VILLE, ARRONDISSEMENT 3 POTO-POTO, BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2026

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

ROYAUME DE MBAYA

Idriss Bintsene nouveau roi

Egalement connu sous l'identité de Joseph Idris, Idriss Bintsene a été intronisé roi du royaume de Mbaya, situé dans le district de Gamboma, département de la Nkényi-Alima, à l'issue d'une cérémonie traditionnelle organisée les 23 et 24 octobre à Kala-A-Nko. Il succède à son père, le roi Albert Dzon, dit Mbintsene, décédé le 25 septembre dernier.

La cérémonie d'intronisation s'est déroulée en présence de dignitaires traditionnels, d'invités venus de différentes localités du pays ainsi que de la population environnante, mobilisée pour prendre part à cet événement marquant dans la vie du royaume. Pour l'occasion, l'espace cérémoniel a été aménagé selon les usages de la royauté de Mbaya, avec une prédominance de la couleur rouge, symbole du royaume. Le nouveau souverain, lui-même vêtu de cette couleur, a été investi dans le respect des traditions ancestrales qui régissent la transmission du pouvoir au sein de cette institution coutumière. L'intronisation intervient dans un contexte particulier pour le royaume, qui a connu plusieurs événements majeurs courant cette année. Parmi ceux-ci figure notamment l'intronisation du prince Arnel Saint-Silvère Dongou par le roi de Mbaya « Ngamboom », Léandre Antouo, depuis le siège royal de Kala-A-Nko. Le décès du roi Albert Dzon, survenu quelques



Idriss Bintsene dit Joseph Idris, nouveau roi du royaume de Mbaya/DR

jours plus tard, a ouvert une nouvelle étape dans la succession à la tête du royaume.

Une institution traditionnelle au sein de la République

Situé dans les Pays de Gamboma, au sein du département de la Nkényi-Alima, Mbaya est présenté comme un village millénaire dont l'organisation repose sur une histoire, des coutumes

et des mécanismes de transmission héréditaire du pouvoir. Le royaume revendique ainsi une légitimité coutumière fondée sur la continuité historique et le respect du droit ancestral. Cette organisation traditionnelle s'inscrit dans le cadre institutionnel de la République du Congo, dont elle reconnaît les lois et les structures administratives. La coexistence entre l'autorité coutumière et l'administration publique constitue, selon les responsables du royaume, un exemple de complémentarité entre les traditions locales et les institutions républicaines.

Un modèle de cohabitation pacifique

À cet égard, les représentants du royaume mettent en avant des relations empreintes de respect avec les autorités administratives du district de Gamboma. Ils soulignent que les activités royales se déroulent sans opposition aux prérogatives de l'État et que les pratiques coutumières n'entravent pas l'application des lois et règlements en vigueur.

Le royaume de Mbaya affirme inscrire son action dans une dynamique de paix, de compréhension mutuelle et de respect des institutions de la République. Il indique notamment que ses membres participent à la vie nationale, envoient leurs enfants dans les établissements scolaires relevant du système éducatif congolais et prennent part aux consultations électorales. Dans cette perspective, l'intronisation d'Idriss Bintsene représente non seulement une étape dans la continuité dynastique, mais également une occasion de réaffirmer la place des institutions traditionnelles dans la préservation du patrimoine culturel congolais. À Mbaya, cette succession royale témoigne ainsi de la volonté de maintenir vivantes les traditions ancestrales, tout en privilégiant une cohabitation pacifique avec les institutions de la République du Congo, comme le sont les autres royaumes dans le pays.

Marie Alfred Ngoma

BASKETBALL

Brazzaville accueille les qualifications de la Road to BAL et WBLA

Du 24 au 28 octobre, la capitale du Congo vibre au rythme du basketball de la sous-région. Le gymnase Henri-Elendé abrite les éliminatoires de la Zone IV, marquant le grand retour du pays sur la scène internationale après près de sept ans de suspension.

Organisée conjointement par la Fédération internationale de basketball Afrique et la Fédération congolaise de basketball (Fécoket), la phase zonale rassemble quatre équipes masculines et sept autres féminines venues de la République du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon et du Cameroun. Les représentants de ces nations rivalisent d'ardeur afin de décrocher de précieux tickets pour les grandes compétitions continentales à venir. Pour le bureau exécutif fédéral, piloté par Fabrice Makaya Mateve, cet événement illustre une dynamique de renouveau saluée par les instances. « C'est un sentiment de fierté pour notre fédération, et je pense que le peuple congolais est fier », a confié Dimi Yoka, premier vice-président de la Fécoket.

Première journée : entre spectacles, duels serrés et apprentissage

Dès les matches d'ouverture, le fair-play, le professionnalisme et la communion entre le public et les athlètes ont donné le ton. Chez les dames, les hostilités ont débou-

té par une nette domination de la formation de la RDC, Hatari, qui s'est imposée face aux locales de l'ANBC sur un score sans appel de 93 à 33. Le duel suivant entre les Camerounaises de FAP et les Congolaises (RDC) de BC Onatra a offert, en revanche, un suspense haletant de bout en bout. Grâce à un engagement physique supérieur et une belle cohésion, les Camerounaises ont fini par s'imposer 72 à 64. La troisième opposition a mis en lumière l'écart de compétitivité actuel entre les clubs locaux et leurs voisins, soulignant une période de transition pour le basket féminin congolais. Devant son public, l'Interclub de Brazzaville s'est lourdement incliné 28 à 106 face à une impressionnante équipe de l'ASB CNSS de Kinshasa. Le FAP du Cameroun a ensuite bouclé une journée fructueuse en dominant le Charbo Squad du Gabon (65-49).

Malgré ces difficultés d'apprentissage, les représentants masculins de l'Avenir du rail ont su redonner le sourire aux supporters locaux. Portés par leurs talents individuels, un système de jeu collectif

bien huilé et la ferveur d'un public chauffé à blanc qui a su stimuler leur patriotisme, les Brazzavillois sont allés chercher la victoire jusqu'à la dernière minute face à Espoir BC du Gabon (66-60). Interrogé sur le niveau des équipes locales après une décennie d'absence sur les parquets internationaux, Dimi Yoka se veut réaliste et constructif. « On ne va pas dire que le niveau du Congo est assez bas. Toutes ces jeunes filles qui viennent de passer là sont en train d'apprendre. Dix ans sans sortir, elles ne connaissent d'autres adversaires que les équipes locales, et le championnat féminin ne regorge que huit équipes. C'est tout à fait normal et raisonnable. Mais nous allons tout mettre en œuvre dans la formation afin que ces dames puissent relever le défi et s'arrimer aux autres », a-t-il expliqué. Les enjeux de ces tournois sont de taille pour les clubs de la sous-région puisqu'en messieurs, les deux meilleures équipes du groupe décrocheront leur billet pour l'Elite 16 - Division West, prévue à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 9 au 15 novembre prochain. Chez



Une séquence du match d'Avenir du rail/Adiac

les dames, les deux meilleures formations sécuriseront leur qualification pour la phase finale de la Women basketball league Africa (WBLA), qui se déroulera en Égypte, du 11 au 21 décembre. La compétition se poursuit

jusqu'au 28 octobre au gymnase Henri-Elendé, bien décidée à offrir au public congolais un spectacle mémorable et à relancer durablement la flamme de la balle orange au pays.

Rude Ngoma



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
N° 10/MPTEN/PATN-UCP/SC/SQC/2026
SERVICES DE CONSULTANT

Intitulé de la Mission : Réalisation d'une enquête sur l'utilisation de l'internet mobile dans les zones d'intervention du projet
N° de référence : CG-PATN-0043-CS-CQS-2026

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent la réalisation d'une enquête sur l'utilisation de l'internet mobile dans les zones d'intervention du projet, afin de produire une analyse fiable de l'accès, des usages et de la satisfaction des utilisateurs, et de mesurer l'impact de la connectivité sur les populations et les administrations bénéficiaires. Selon une approche mixte (quantitative et qualitative), le Consultant sera notamment chargé d'élaborer la note méthodologique et la stratégie d'échantillonnage, de concevoir les outils de collecte de données, de recruter et former les enquêteurs, de réaliser une enquête pilote, de superviser la collecte des données sur le terrain, d'analyser les données et de produire les rapports provisoire et final assortis de recommandations opérationnelles. La durée de la mission est de quatre (4) mois, à compter de la date de démarrage des prestations. La mission se déroulera en République du Congo,
- conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI. Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

 - Être une structure légalement constituée et justifiant d'une existence continue d'au moins 5 ans ;
 - Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la conduite d'études socioéconomiques ou enquêtes en république du Congo ou dans la sous-région ;
 - Fournir au moins deux références professionnelles similaires, prouvées par des attestations de bonne exécution délivrées par des clients ou des partenaires ;
 - Une expérience dans les projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres
- institutions internationales sera un atout.

4. Le consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC).

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés
- et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 novembre 2026.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)
À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2026.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE «MON PREMIER ÉCLAT»	DÉCOUVERTE «BEAUTÉ INITIATION»
Hamam – 1 heure Soin visage flash éclat – 1 heure Pose vernis normal	Shampooing traitant + Brushing Massage relaxant – 1 heure Épilation sourcils
Bon de réduction -20% sur l'achat de produits 50 000 FCFA 35 000 FCFA ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%	Bon de réduction -20% sur l'achat de produits 50 000 FCFA 35 000 FCFA ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA	Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA	Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA	Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre 3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA	Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA	Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes Forfait existant Atelier 5
Corps Sublimé	60 000 FCFA	Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min) Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA	Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois	Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Troisième place frustrante pour le Congo

Les Diables rouges des moins de 20ans n'ont pas atteint leur objectif de se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui se jouera en 2027 au Ghana, se contentant d'une troisième place.



Les frères Wumba offrent la victoire aux Diables rouges U-20DR

Les Congolais ont terminé la compétition tête haute grâce à une victoire le 24 octobre 2-0 contre le Gabon. L'envie de relever la tête après un non match contre la République centrafricaine au cours duquel ils avaient perdu en demi -finale 0-2 était manifeste. C'est le match dont le contenu permet de se poser les questions qui jusqu'alors restent sans réponse par rapport au match précédent. Pourtant sur le papier, les Diables rouges étaient diminués par l'absence sur blessure ou cas de maladie par les joueurs cadres notamment Obed Masongisa, Emmanuel Bouesso, Gloire Nzebelé et Adelon Makoyi. Le staff technique a du réinventer et le resultat était à la hauteur des attentes. Les jumeaux Wumba sortis du banc ont eu leur carte à jouer. Ayel provoque un penalty qu'Abiga transforme à la 69e minute. Le même Abiga transforme une faute de main en but à la 86e minute. Les Diables rouges gagnent enfin dans ce tournoi et montre son vrai visage mais en laissant un goût d'inachevé. Il y avait vraiment de la place pour jouer la finale. Lors de la finale, le Cameroun a eu raison de la RCA 1-0, succédant ainsi à la République démocratique du Congo. Le Congo vainqueur en 2022 et vice-champion en 2024 a encore regressé. L'absence du championnat y est de beaucoup.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 8e journée, 1re division
Encore une défaite-la sixième de rang, la cinquième de rang, pour le Partizani Tirana, soumis à domicile par Sкен-derbeu (0-2). Si Archange Bintsouka est entré à la 75e, Declan Moussavou n'était pas sur la feuille de match.
Allemagne, 7e journée, 1re division
Premier but de la saison pour Han-Noah Massengo, qui ouvre le score pour Augsbourg, finalement tenu en échec par Cologne (1-1).
Sur un centre de Rieder, le milieu de terrain place une belle tête en pleine lucarne (71e). Remplacé à la 89e.
Chrislain Matsima était également titulaire et a joué toute la rencontre.
Allemagne, 11e journée, 3e division
Le Viktoria Cologne bat Verl (3-1). Sans Noah Maboulou Le Bret, resté sur le banc.
Allemagne, 14e journée, 4e divisio, groupe Nordost
Aue l'emporte 3-0 à Wickau. Entré à la 72e, Aurel Loubongo Mbougou a inscrit le troisième but de son équipe à la 90e+2 : sur un centre tendu venu de la droite, il coupe la trajectoire au second poteau. Sa première réalisation de la saison en dix apparitions (une titularisation).
Angleterre, 12e journée, 2e division
Middlesbrough l'emporte largement à Bolton (5-1). Avec Adilson Malanda titulaire en défense centrale.
West Bromwich Albion rapporte un point de Preston (1-1). Avec Brayann Pereira titulaire au poste de latéral droit.
Remplaçant, Rabby Nzingoula est entré à la 88e.
Angleterre, 13e journée, 3e division
Bromley met fin à une série de trois défaites avec son match nul 1-1 à Peter-



Han-Noah Massengo et Aurel Loubongo ont marqué, en Allemagne, ce week-end (DR)

borough. Titulaire au poste de milieu gauche, William Hondermarck a été remplacé à la 63e.
Arménie, 11e journée, 1re division
L'Ashakert prend les trois points à Shirak (1-0). Titulaire, Domi Massoumou a été remplacé à la 88e.
Avec 22 points, Alashkert est 4e, à un point du podium.
Azerbaïdjan, 9e journée, 1re division
Qarabag fait match nul à Sabah (0-0). Sans Jérémy Gnali, non convoqué.
Bulgarie, 12e journée, 1re division
Le Lokomotiv Sofia est tenu en échec par le Botev Vratsa (1-1). Avec Ryan Bidounga titulaire en défense centrale.
Bulgarie, 13e journée, 2e division
Le Svoge fait match nul 1-1 chez le Chernomorets 1919. Yann Batola et Junior Nzila, titulaires, ont été avertis aux 89e et 90e+1.
Espagne, 10e journée, 1re division
L'Atletico Madrid bat La Corogne (1-0). Sous les yeux de Jorge Dominguez Lituba, resté sur le banc.
Espagne, 9e journée, 3e division, groupe 2
Huesca concède le nul 1-1 face à Antequera. Avec Yann Kembo titulaire au poste de défenseur axial gauche.
Espagne, 8e journée, 4e division, groupe C
Corentin Louakima est resté sur le banc lors du match nul de Tudelano face à Barbastro (1-1).
Géorgie, 30e journée, 1re division
Revers à Tkibuli pour Dila Gori (1-2).

Sans Romaric Etou, resté sur le banc.
Grèce, 8e journée, 1re division
Kifisia s'impose 3-2 à Iraklis. Remplaçant, Jordi Mboula n'est pas entré en jeu.
Hongrie, 11e journée, 1re division
Queyrell Tchicamboud n'était pas dans le groupe de Zalaegerszeg, tenu en échec 1-1 par Kisvarda.
Israël, 8e journée, 1re division
L'Hapoël Tel Aviv s'impose 3-0 sur le terrain de l'Hapoël Jérusalem. Avec Fernand Mayembo titulaire et capitaine.
L'Hapoël est deuxième à un point du Maccabi Tel Aviv.
Israël, 11e journée, 2e division
Mavis Tchibota est resté sur le banc lors du revers d'Acre face à Raanana (0-1).
Italie, 8e journée, 1re division
Sassuolo chute à Côme (0-2). Avec Darryl Bakola titulaire au poste de milieu offensif axial.
Le Milan AC l'emporte 2-0 à Udinese. Sans Warren Bondo, poussé vers la sortie par la direction du club milanais.
Italie, 8e journée, 2e division
Le Sampdoria prend un point à Sudtiro (1-1). Antoine Makambou était titulaire au poste de milieu gauche.
Italie, 11e journée, 3e division, groupe B
Digne Pounga purgeait son deuxième match de suspension lors de la défaite de la réserve de l'Atalanta Bergame face à Campobasso (1-2).

Camille Delourme

COMMUNIQUÉ

Monsieur Antoine NKODIA,
Mme Denise NKOUSOU,
les familles NKODIA, MBEMBA
et KOUEDIATOUKA
ont le regret d'annoncer le décès
de leur mère, grand-mère et
arrière grand-mère,

Juliette
BANDIKISSA
(née vers 1930)

survenu le jeudi 22 octobre 2026
à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au
50 rue Makabana à Diata.

Le programme des obsèques sera
communiqué ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ngouellet-Mouladi Sounga Yann Alphé. Je désire être appelé désormais Itoua Sounga Yann Alphé.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

On m'appelle Siassia Nicolas. Je désire désormais être appelé Sala Andzaki Nicolas. Toute personne Justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un delais de trois (03) mois .

FORUM DES MÉDIAS

Maxime Orechkin expose sur le modèle russe de coopération avec l'Afrique

Le troisième sommet Russie-Afrique de Moscou est aussi l'occasion pour le pays hôte de défendre sa vision du développement. Les notions d'indépendance et de souveraineté ont dominé les échanges organisés le 26 octobre, lors du forum des médias qui a réuni les journalistes africains et Maxim Orechkin, directeur adjoint de l'Administration du président de la Fédération de Russie.

Sur le thème « Libérer le potentiel de chaque pays africain ensemble », les protagonistes ont plaidé pour des nouveaux partenariats façonnés contre la domination ou la dépendance d'une partie envers l'autre.

Pour l'officiel russe, son pays a adopté une approche qui consiste à accompagner l'Afrique et lui offrir les opportunités de prendre son destin en main. À ce titre, la souveraineté doit être envisagée dans une vision transversale. Elle touche les secteurs basiques comme la santé, l'éducation, l'accès à l'eau et à l'électricité, l'autosuffisance alimentaire mais bien plus encore.

Le numérique et l'intelligence artificielle sont devenus, a-t-il insisté, des outils d'indépendance. Un pays qui n'a pas la maîtrise de la gestion des données aussi sensibles s'expose à une colonisation certaine s'il laisse une puissance extérieure en assurer le contrôle à sa place. Maxim Orechkin a pris l'exemple de la Russie qui a su résister et rebondir aux sanctions occidentales auxquelles elle fait face depuis 2022 à la suite de l'éclatement du conflit avec l'Ukraine. « *La suppression brusque des mécanismes de transaction financière a occasionné des difficultés contournées par notre capacité à nous adapter* », s'est-il félicité, considérant que dans une certaine mesure, le business a pris le dessus sur les considérations d'ordre politique.

Se défendant de détenir la solution miracle dans le partenariat Russie-Afrique, il a invité les partenaires africains à assurer le développement de leurs pays à partir de leurs expériences propres. Dans une dizaine d'années, l'Afrique, avec une population jeune, connaîtra de grandes avancées sur tous les plans et pèsera sur les échanges mondiaux. La Russie se veut un partenaire porté vers les solutions, a ajouté l'intéressé. Aux questions qui lui ont été posées sur « *l'exploitation déguisée des richesses du continent par les entreprises russes sous couvert d'une coopération exemplaire* », Maxim Orechkin a dénoncé un narratif construit ailleurs qu'en Afrique pour dénigrer son pays sans preuve.

S'il déclare que le but de la Russie n'est pas d'imposer les vues à ses partenaires africains, il n'en demeure pas moins que le directeur adjoint de l'Administration du président Vladimir Poutine place le modèle de coopération proposé par son pays comme celui qui permettra à l'Afrique d'avancer. Il le justifie en invoquant l'expertise russe dans plusieurs domaines.

Gankama N'Siah

Maria Zakharova salue le renforcement du partenariat médiatique entre la Russie et l'Afrique

À travers sa principale agence de presse Tass et d'autres organes comme Sputnik et RT, la Russie continue de consolider sa présence sur le continent africain. À ce jour, des partenariats sont conclus avec une quarantaine de pays du continent, a commenté la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, le 27 octobre, Maria Zakharova, au cours d'une rencontre avec les responsables des médias africains.



Maria Zakharova lors de la rencontre DR

Maria Zakharova, qui s'est réjouie de la présence d'autant de représentants du monde médiatique africain dans le cadre du sommet Russie-Afrique, a aussi parlé des avancées dans d'autres secteurs. En particulier les secteurs de l'industrie pétrolière, gazière et minière, de la culture, du commerce, du numérique et de la formation. Sur ce dernier volet, elle a rappelé que quarante mille étudiants africains sont présentement accueillis dans les universités russes.

D'autres chiffres qu'elle a dévoilés portent sur la livraison en 2025 de dix-huit millions de tonnes de céréales à l'Afrique par la Russie. La coopération avance également, a-t-elle poursuivi, sur le plan diplomatique avec un nombre croissant

de missions diplomatiques. Au total, la Russie compte aujourd'hui quarante-huit ambassades sur le continent et s'apprête à en ouvrir une quarante-neuvième.

Quand elle évoque le dynamisme de la relation russo-africaine, Maria Zakharova note le fonctionnement régulier de vingt-deux commissions inter-gouvernementales. Pour elle, le sommet des chefs d'État qui s'ouvre le 28 octobre dans la capitale russe sera l'occasion de consolider le dialogue établi entre les parties afin de mieux affronter les défis communs. Au nombre de ces défis figurent entre autres la sécurité des États, le terrorisme, le trafic de drogues, la cybercriminalité.

Dans son rôle de voix officielle

de la diplomatie de son pays, Maria Zakharova a défendu le point de vue de Moscou sur les questions internationales en lien avec les mécanismes de coopération préconisés par l'ONU, les BRICS et l'Union africaine.

Puis de conclure : « *Nous avons toujours voté contre l'embargo frappant Cuba, notre démarche ne consiste pas à diviser le monde entre les bons et les mauvais, nous sommes à ce jour visés par trente-cinq-mille sanctions qui ne proviennent pas des Nations unies, chaque fois nous repoussons toutes les attaques destinées certainement à détruire notre pays, mais nous prônons le dialogue avec toutes les nations* ».

G.N'S.

BRÉSIL

Denis Sassou N'Guesso félicite Lula da Silva pour sa réélection

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a adressé ses félicitations à son homologue brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, pour sa réélection, le 25 octobre, à la tête de son pays.

« *Le peuple brésilien a opté pour la continuité dans la stabilité, en défendant la démocratie, la souveraineté nationale et l'urgence climatique. Je vous adresse donc, au nom du peuple congolais et en mon nom personnel, toutes mes félicitations* », a écrit le chef de l'Etat congolais sur X.com.

Le président Luiz Inácio Lula da Silva a été réélu président du Brésil pour quatre ans en battant son adversaire d'extrême droite, Flavio Bolsonaro. Il a obtenu 51,79 % des voix contre 48,21 % pour le fils de l'ancien président Jair Bolsonaro.

Agé de 81 ans, Lula da Silva a déclaré, aussitôt sa réélection,

que les Brésiliens « *sont allés voter parce que nous avons réussi à les convaincre que le vote était très important pour garantir la démocratie* », ajoutant que les électeurs avaient vaincu « *l'ingérence* » des plateformes numériques et promis de les « *réguler* ».

Le candidat Flavio Bolsonaro a déclaré dimanche qu'il allait

demandeur « *l'annulation des élections* », après sa défaite face à Lula. « *Il est impossible de reconnaître les élections* », a-t-il dit à Brasilia. Selon lui, « *beaucoup de choses restent à éclaircir* » après la querelle judiciaire qui avait entraîné la prolongation des opérations de vote.

Les Dépêches de Brazzaville